





## LES DÉLÉGUÉS DES TRAVAILLEURS SONT-ILS PRÉOCCUPÉS PAR LA MOBILITÉ ?



MIS EN LIGNE LE 26 JANVIER 2017

Entre septembre 2015 et février 2016, les cellules syndicales de mobilité CSC  et FGTB  ont sondé 137 délégations des travailleurs à propos de la mobilité. Nous cherchions à apprécier globalement le niveau de préoccupation de nos militants d'une part, et les thèmes spécifiques qui sont abordés d'autre part. Nous souhaitons également explorer les lieux de discussion privilégiés et savoir qui prenait l'initiative d'une discussion sur la mobilité dans l'entreprise.

L'objectif de ce sondage était de préparer une enquête plus approfondie qui va démarrer dans les jours qui viennent<sup>1</sup>.

### PROFIL DES ENTREPRISES

Toutes les entreprises concernées occupent au moins en moyenne 50 personnes et proviennent de toutes les régions et de tous les secteurs de Wallonie :

- Non marchand : hôpitaux, aides et soins aux personnes, institutions scolaires,...
- Tertiaire marchand : services aux entreprises, télécommunications, presse,...
- Industriel : chimie, métal et sidérurgie, pharmaceutique, électronique, verre, agro-alimentaire,...

### AVEZ-VOUS DISCUTÉ DE MOBILITÉ DANS L'ENTREPRISE CES 12 DERNIERS MOIS ?



La réponse est positive pour une majorité des répondants. Nous pouvions nous y attendre étant donné que les personnes touchées viennent pour une bonne part du public qui a déjà eu un contact avec les cellules mobilité. 50 répondants (36%) n'ont pas abordé cette question dans leur entreprise, à tout le moins pas avant d'avoir été interrogés sur le sujet !

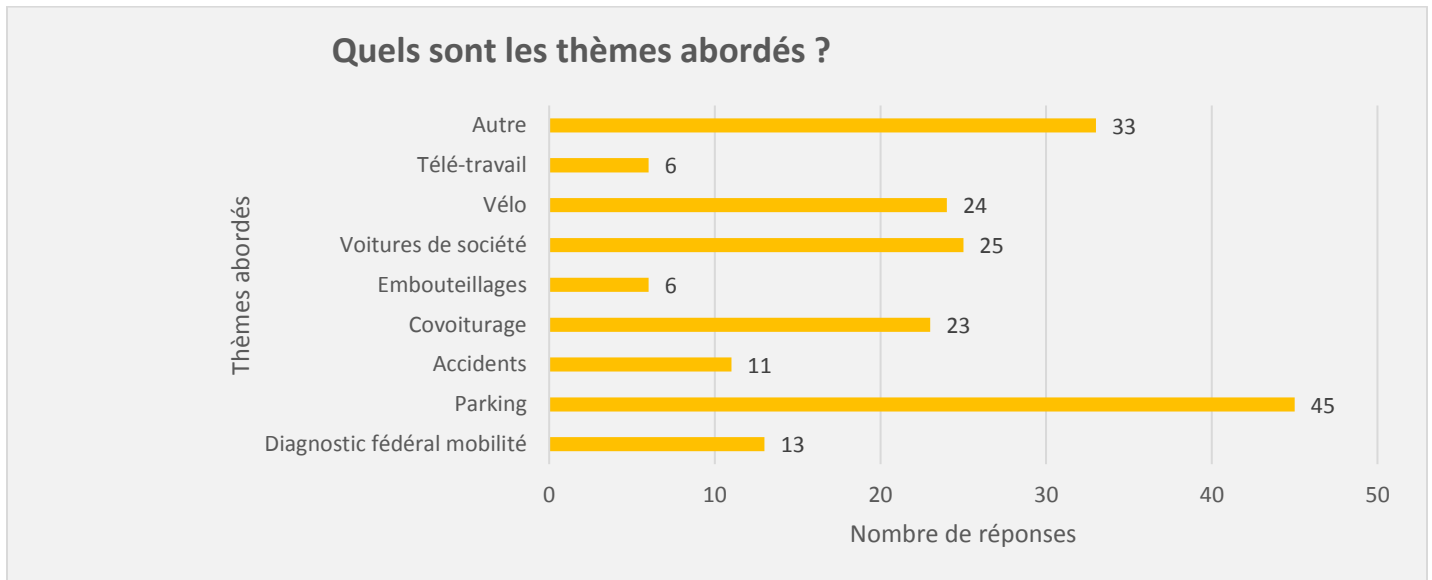
### PARKINGS, COVOITURAGE, DÉMÉNAGEMENT, ..QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS ?



Le thème « parking » arrive en tête des thèmes signalés, difficile à ce stade de savoir si il s'agit d'un manque de places de parking, d'un accès difficile ou éloigné du lieu de travail, de la sécurité du parking, du coût ou encore de parkings spécifiques pour covoiturage, motos ou vélos.

<sup>1</sup> Précautions méthodologiques : Il s'agit d'une phase exploratoire qui ne prétend pas être représentative même si nous avons essayé de toucher des profils d'entreprises différentes. Un biais est probablement généré par le mode de collecte des réponses puisque parmi les personnes contactées : nombre d'entre elles ont déjà été en contact avec les cellules mobilité (formation, demande d'information, expérience-pilote,..).

L'enquête initiale prévoyait une liste fermée de thèmes et une possibilité d'indiquer l'une ou l'autre thématique supplémentaire. Cette dernière possibilité a été largement utilisée comme le montre le graphique suivant :



Beaucoup de répondants ont mentionné d'autres sujets : le déménagement de l'entreprise ou le changement de lieu de travail au sein d'un même site, l'existence d'un plan de mobilité, le transport de personnes à mobilité réduite, le besoin d'une navette, les bornes de rechargement pour véhicules électriques ou encore les trajets liés aux chantiers.

Voitures de société, covoiturage et vélo sont cités par environ ¼ des répondants.

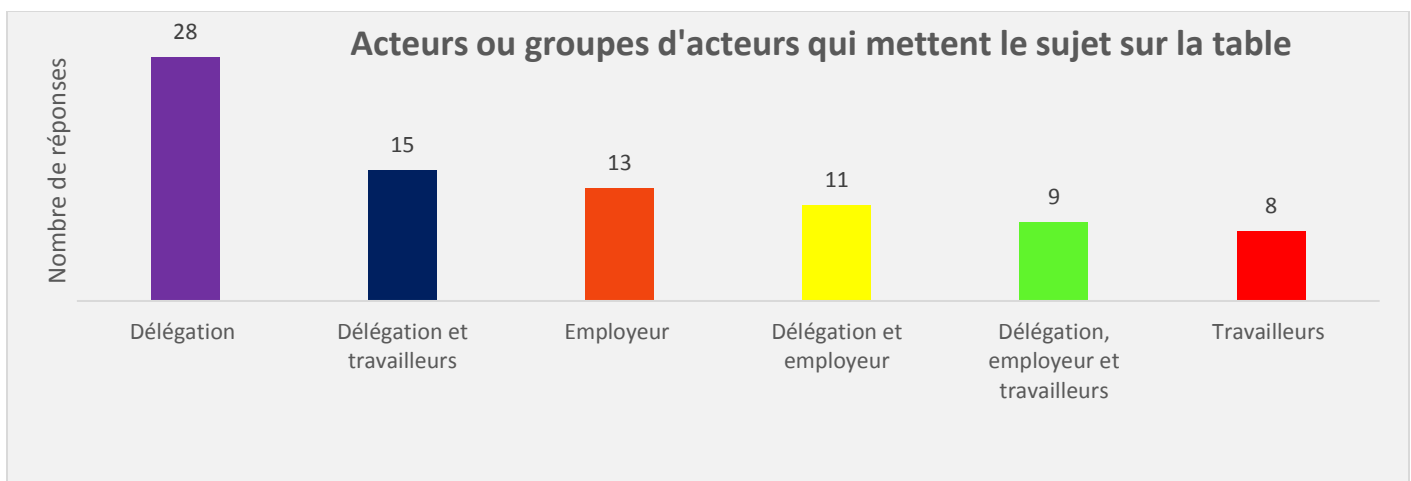
## LES DÉLÉGUÉS DES TRAVAILLEURS À L'INITIATIVE ?



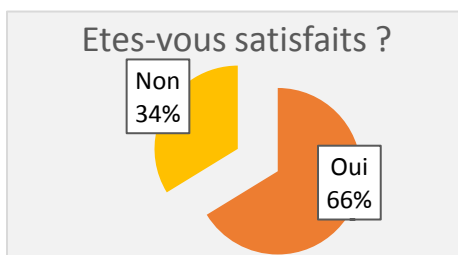
Nous souhaitons savoir dans quelle mesure les délégations des travailleurs, les travailleurs eux-mêmes ou la hiérarchie sont à l'initiative de ces discussions autour de la mobilité.

84 délégations ont répondu à cette question, plusieurs choix étaient possibles. Le tableau montre les différentes combinaisons d'acteurs possibles.

Dans la majorité des réponses, les délégués interrogés répondent que c'est la délégation des travailleurs qui a mis ce point en discussion dans l'entreprise. Même si ce sondage ne nous permet pas de tirer des conclusions en terme de statistiques, nous pouvons quand même nous réjouir de ces prises d'initiatives.



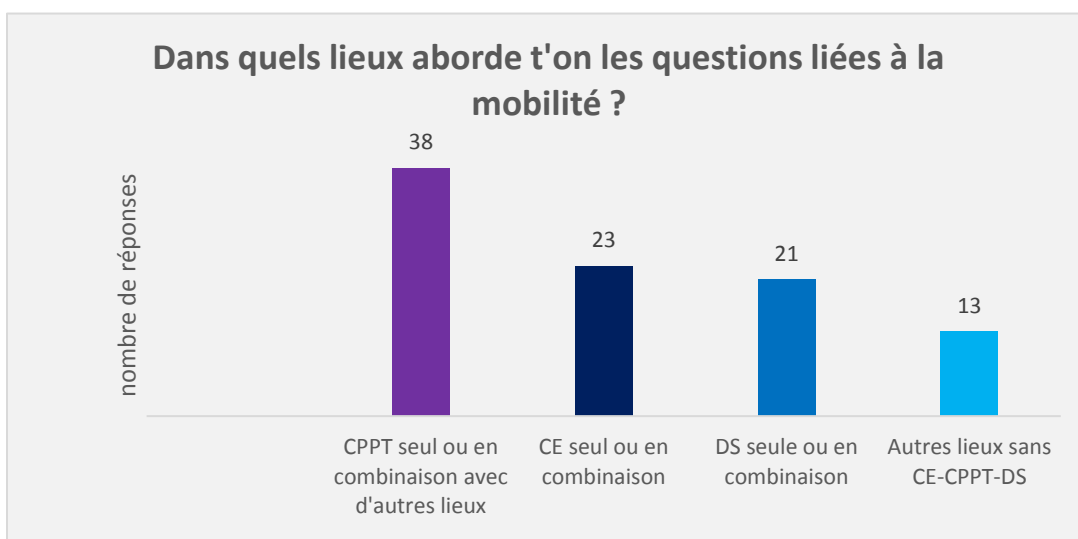
## ETES-VOUS SATISFAITS DE LA FAÇON DONT CELA A ÉTÉ ABORDÉ ?



Seules 80 personnes ont répondu à cette question et pour 53 d'entre elles la réponse est positive. Les critères de satisfaction ou d'insatisfaction n'ont pas été approfondis à ce stade. Il s'agit donc d'appréciations subjectives.

## LE CPPT PRIVILÉGIÉ POUR LES DISCUSSIONS RELATIVES À LA MOBILITÉ ?

Alors que c'est légalement au CE que la mobilité est abordée via la loi sur le diagnostic fédéral, on mesure par ce sondage à quel point les CPPT sont concernés aussi.



Sur 95 réponses à cette question, nous constatons que seules 13 ne mentionnent aucun organe représentatif des travailleurs. Nous aimerions beaucoup confirmer ce constat dans une seconde phase via l'enquête statistique. En tant qu'organisations syndicales nous défendons en effet l'idée que la mobilité est un enjeu pour les travailleurs et que ce sujet doit donc être abordé en concertation.

## CONCLUSIONS

Nous pouvons confirmer l'importance de la concertation sociale sur la mobilité au sein des entreprises qui ont participé à cette première phase d'enquête. Dans la majorité des cas (84,5%), les organes représentatifs des travailleurs (ou la DS) sont concernés par ces discussions. Le CPPT ressort comme le lieu principal de la concertation sur la mobilité.

Les aspects discutés, en termes de mobilité, sont assez diversifiés. Si une grande partie des sujets traités concernent les parkings, les répondants soulignent l'importance des éléments de contexte tels que les déménagements d'entreprises, par exemple, comme éléments déclencheurs du débat sur la mobilité. Il est intéressant de constater que ces réponses confirment les résultats de la 4<sup>ème</sup> édition du Diagnostic Fédéral sur les déplacements domicile-lieu de travail. En effet, la congestion et le manque de places de parking étaient les problèmes les plus fréquemment soulevés pour les déplacements en voiture domicile-lieu de travail.



Sachant que le questionnaire a porté sur la mobilité, en général, et pas précisément sur la mobilité alternative à la voiture, les réponses obtenues ne permettent pas, à ce stade d'évaluer si la concertation permet la mise en évidence de solutions conciliant à la fois respect de l'environnement et qualité de vie au travail.

ne enquête plus approfondie va démarrer dans les semaines qui viennent pour analyser davantage les motivations des délégués pour aborder les enjeux de mobilité, la fréquence des discussions, les critères de satisfaction et/ou d'insatisfaction par rapport au déroulement de la concertation notamment.